

① HORAIRES D'OUVERTURE DE L'INFIRMERIE.

	Matin	Après-midi			Nuit	
LUNDI 9h	8h30 à 12h30	Fermé* de 12h30 à 13h	13h à 17h30		Nuit d'astreinte	Mme Florence BOREL 30,5h devant élèves
MARDI 9h	8h30 à 12h30	Fermé* de 12h30 à 13h	13h à 14h	Fermé* de 14h à 15h30	15h30 à 17h30	Nuit d'astreinte 1,5h admin + 3 nuits + vendredi dans écoles du secteur
MERCREDI 4h	8h30 à 12h30					
JEUDI 9h	8h30 à 12h30	Fermé* de 12h30 à 13h	13h à 17h30		Nuit d'astreinte	
VENDREDI 8h	8h30 à 12h30	Fermé* de 12h30 à 13h	13h à 14h	Fermé* de 14h à 15h30	15h30 à 16h30	Mme Michèle VERLAGUET 6,5h devant élèves

* Fermé pour l'accueil courant (hors **REELLES** urgences) car les infirmières assurent les bilans infirmiers, le suivi individualisé des élèves et leurs missions de prévention et d'éducation à la santé.

A tout moment, si l'infirmière intervient dans une classe ou auprès d'un élève, l'infirmierie peut être fermée.

② TÉLÉPHONES.

Poste infirmierie : **310**
Portable infirmière : **06 81 30 45 47** (n° abrégé **2081** de l'intérieur de l'établissement)

③ PROTOCOLE DE DÉPART VERS L'INFIRMERIE, DE RETOUR ET EN CAS D'ABSENCE DE L'INFIRMÈRE.

- Les **sorties de cours** pour aller à l'infirmierie doivent être **exceptionnelles**. Lorsqu'un élève demande à aller à l'infirmierie à l'intercours, le **professeur qui en a la charge DOIT cocher le départ sur PRONOTE** au départ de l'élève, ce qui permet au professeur qui a l'élève au cours suivant ou au surveillant qui contrôle les absences de savoir qu'il est à l'infirmierie.
- Pour qu'un adulte qui voit un élève dans un couloir sache qu'il part à l'infirmierie, le professeur remplit et donne à l'élève un **billet papier** spécifique à l'infirmierie.
- L'élève qui se rend à l'infirmierie doit être **accompagné d'un seul autre élève** (éviter d'envoyer systématiquement le délégué), qui revient aussitôt en cours sans passer demander un justificatif à la vie scolaire. Ne pas oublier d'indiquer sur PRONOTE le nom de cet accompagnateur. Ne pas indiquer de motif. L'accompagnateur repart avec une « attestation d'accompagnement »
- L'élève malade repart de l'infirmierie avec une « attestation de passage » (nom, prénom, classe, heure d'arrivée, heure de départ, retour vers vie scolaire ou en cours ou dans famille), qu'il doit présenter au professeur ou à l'assistant d'éducation qui le prend en charge.
- Lorsque l'infirmière est absente, tout membre du personnel doit **APPLIQUER LE PROTOCOLE D'URGENCE** affiché dans toutes les salles.



④ PROTOCOLE POUR UN ÉLÈVE DIABÉTIQUE.

En cas de **sensation de malaise**, même en fin de cours, l'élève diabétique doit être **pris en charge par 2 personnes**:

- La première personne **reste dans la classe avec l'élève diabétique**, qui doit être assis par terre. (et si possible, lui donne du sucre **et** des gâteaux)
- La seconde personne va chercher l'infirmière ou un membre de la vie scolaire ou de la direction

EN AUCUN CAS, IL NE FAUT LAISSER L'ÉLÈVE DIABÉTIQUE SORTIR DE LA CLASSE, CAR IL RISQUE UNE CHUTE